EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 58

ADHÉSION À L'ASSOCIATION MÉDIACONSTRUCT

Bruno SLAMA ne prend pas part au vote.

L'association MEDI@CONSTRUCT dont le mot d'ordre est « Mieux communiquer pour mieux construire » a pour objet de :

- promouvoir l'échange électronique, sous tous ses aspects, dans le secteur de la construction (informations, manifestations, séminaires);
- préparer les normes et standards de l'échange électronique, soit à l'initiative de ses membres, soit à la demande d'organismes ayant un rôle officiel;
- référencer les produits *d'échange électronique et services* à valeur ajoutée pour le secteur du BTP;
- et plus généralement, créer et assurer toute action directement ou indirectement reliée à l'objet susmentionné.

Dans un contexte d'échange international, cette association participe au développement de la maquette numérique du BIM (Building Information Modeling - processus de génération et de gestion des données de construction au cours de leur cycle de vie – permet de définir un système de modélisation des données architecturales et une automatisation en construction) et de la norme ISO-IFC.

Cette adhésion permettra aux services concernés de la Ville de se tenir informés des évolutions sur le développement de la maquette numérique et notamment l'utilisation de la norme IFC.
La Ville de Clermont-Ferrand pourra aussi trouver intérêt à participer aux travaux de l'association, en particulier en bénéficiant d'un accompagnement à sa démarche de constitution d'un système d'information numérisé du patrimoine, et tirer profit de partage d'expérience avec d'autres collectivités ou organismes (Office HLM notamment) en France, à l'étranger sur des démarches similaires, via le « Club des Usagers » de MEDI@CONSTRUCT nouvellement créé.

Cette adhésion s'élève à 1 794 € TTC par an.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le…04/07/2011

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT